

ATELIER D'INITIATION AU CINÉMA

L'atelier DUEL & WESTERN créé par le département pédagogique de La Cinémathèque française est proposé par l'ADRC à ses adhérents à des conditions spécialement aménagées en accompagnement de cinq grands westerns de l'histoire du cinéma.



Les ateliers d'initiation de la Cinémathèque française proposent, autour d'un motif ou d'une question donnée, une mise en relation d'extraits de films, issus de l'histoire du cinéma, des origines à nos jours.

Ces extraits de films sont projetés en salle de cinéma et animés par un conférencier qui invite les enfants à réagir à ce qu'ils viennent de voir. Il les incite par le questionnement à découvrir comment les sensations et émotions qu'ils ressentent sont provoquées par une organisation singulière des images et des sons propre à l'art cinématographique. La mise en relation des différents extraits permet, en pointant les similitudes, les différences et les variations entre chaque film, d'approcher la notion de mise en scène. Ce parcours à travers les films participe aussi à la construction d'une culture cinématographique.

LE DUEL ET LE WESTERN

Le duel final dans la grand-rue d'une ville poussiéreuse de l'Ouest américain constitue l'une des scènes les plus archétypales du western. Au cours de l'atelier, les jeunes participants découvrent quelques étapes de l'évolution d'un genre majeur de l'histoire du cinéma et la manière dont les cinéastes ont inventé de nombreuses variations autour de ce motif du duel pour travailler la question du temps, du suspens et de l'intensité dramatique.

LE WESTERN, UN MYTHE

Le western occupe une place singulière dans le paysage cinématographique. Intrinsèquement lié à l'histoire des Etats-Unis, il participe à mettre en place une mythologie d'un pays jeune où tout est à construire. Le critique André Bazin avançait à ce sujet : « la réalité profonde du western, c'est le mythe. Le western est né de la rencontre d'une mythologie avec un moyen d'expression. »



Le Western est en tension permanente entre la constitution du mythe de la construction des Etats-Unis et l'histoire de ce pays. On y voit comment les blancs, contrebandiers, aventuriers, chasseurs ont imposé leur domination sur les occupants de ces territoires en utilisant des armes et de l'alcool (deux façons très efficaces de détruire les indiens). Et aussi comment ces colons venus d'Europe ont aussi cherché à construire une société basée sur l'individu qui affronte les dangers, sur le respect de la loi (shérif, tribunal, prison), sur les valeurs de celle de la Bible tout en imposant leur rigueur par la violence.

En suivant l'histoire du western, on redécouvre l'histoire des États-Unis : la littérature puis le cinématographe perpétuent ce mythe. C'est une histoire parallèle où le réel et le mythe s'entremêlent.

LE WESTERN, UN ART CODÉ

Le western peut être considéré comme le seul genre cinématographique typiquement américain. En tant que genre, il a cristallisé un ensemble de codes, une galerie de personnages et de situations bien déterminés : bandit, indien, tueur, trappeur, soldat de la cavalerie, barman, joueur de poker, danseuse/chanteuse de saloon, ils représentent tous une tendance de cette société en devenir : détente, ordre, jeu, chasse, aventure, combat...

Découvrir un western, c'est aussi s'attendre à voir une attaque de diligence, une scène de jeu dans un saloon ou bien encore le fameux duel.

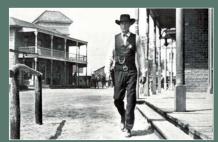
Ces codes constituent le genre. Ils créent l'horizon d'attente des spectateurs mais les cinéastes sont amenés à les travailler chacun de manière singulière pour faire émerger un point de vue inédit sur la mythologie de l'ouest et/ou sur la constitution historique de la société américaine. C'est dans l'écart entre la norme et ce point de vue singulier proposé par le cinéaste que naît l'œuvre.

LE DUEL

La coutume du duel remonte au Moyen Âge. Au 19ème siècle, en Europe, le duel se codifie. *L'essai sur le duel* (1836) du comte de Chatauvillard devient la référence. Mettre en scène un duel au cinéma, c'est créer une attente dramatique, une tension, qui peut entraîner la mort d'un ou plusieurs personnages. Il est la réponse à une situation de crise, de défi, de danger. Cette résolution qu'est le duel met plus ou moins de temps à venir (provocation immédiate, tension étirée, moment reporté ou qui peut être l'enjeu de tout un film – comment les personnages vont finir par se trouver, quête, recherche, fuite, traversée de territoire...). Dans le western américain, le duel est généralement le point de dénouement dramatique et moral du film. Mais dans sa version italienne, il devient une simple ponctuation, une scansion du récit, avec cette idée formalisée en ces termes par Sergio Leone, de proposer aux spectateurs un duel toutes les dix minutes



de la Cinémathèque française



Le train sifflera trois fois



L'homme qui tua Liberty Valance



Il était une fois dans l'Ouest





La horde sauvage

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS **Un film de Fred ZINNEMANN**

États-Unis | 1951 | 85 min | N&B | Swasbhuckler Films D'après John W. CUNNINGHAM.

Avec: Gary COOPER, Grace KELLY, Lloyd BRIDGES.

Alors qu'il s'apprête à démissionner de ses fonctions de shérif pour se marier, Will Kane apprend qu'un bandit, condamné autrefois par ses soins, arrive par le train pour se venger.



États-Unis | 1961 | 122 min | N&B | Swasbhuckler Films D'après Dorothy M. JOHNSON.

Avec: James STEWART, John WAYNE, Vera MILES, Lee MARVIN

Un sénateur revient à Shinbone pour assister aux funérailles d'un inconnu. La presse locale, intriguée par la présence du politicien, le presse de questions. Il va alors revenir sur l'époque, où, jeune diplômé en droit, il arriva à Shinbone et essaya d'y faire respecter la loi et débarrasser la ville d'un homme dangereux.

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST **Un film de Sergio Leone**

Italie | 1968 | 170 min | Couleurs | Splendor Films D'après une histoire de Bernardo BERTOLUCCI, Dario ARGENTO et Sergio LEONE.

Avec: Henry FONDA, Claudia CARDINALE, Charles BRONSON,

Jason ROBARDS.

En pleine révolution industrielle, le chemin de fer se développe dans le Grand Ouest. Sur un quai de gare désert, trois hommes armés attendent un voyageur, un énigmatique ioueur d'harmonica.

DJANGO Un film de Sergio CORBUCCI

Italie-Espagne | 1965 | 91 min | Couleurs | Carlotta Fillms Avec : Franco NERO, Loredana NUSCIAK, José BODALO.

Un homme mystérieux arrive dans une petite ville, tirant un cercueil boueux derrière lui. Nommé Django, cet étranger sauve la vie d'une jeune femme et se retrouve alors projeté en plein coeur d'une guerre entre des révolutionnaires mexicains et une bande de Sudistes revanchards.

LA HORDE SAUVAGE Un film de Sam Peckinpah

Etats-Unis | 1969 | 145 min | Couleurs | Warner Bros. Avec: William HOLDEN, Ernest BORGNINE, Robert RYAN, Edmond O'BRIEN. Warren OATES.

Au sud du Texas, une bande de hors-la-loi se prépare à commettre un hold-up et tombe finalement dans une embuscade. Elle est traquée jusqu'au Mexique par des chasseurs de primes.





CINEMATHEQUE

DURÉE DE L'ATELIER: 1h30 FICHE TECHNIQUE: Projection d'extraits de films sur support DVD

CAHIER DES CHARGES



PARTICIPATION – ENGAGEMENTS

L'ADRC pourra prendre en charge 20 à 30 ateliers dans l'année. Conformément à ses missions d'intérêt général, l'Agence veille à permettre l'accès à ses actions aux salles économiquement fragiles. Ainsi, elle gérera son offre de services et d'actions en fonction de cet impératif. Le coût de l'atelier sera pris en charge par l'ADRC et non par la salle. En contrepartie, la salle s'engage à accueillir au mieux l'intervenant et programmer au mieux la séance « atelier » et le film. L'ADRC se réserve le droit de refuser la demande d'une salle qui ne remplirait pas les conditions suivantes.

Engagements liés à la programmation du film Chaque salle participante s'engage à :

- Etre à jour de sa cotisation d'adhésion à l'ADRC.
- Programmer la séance atelier sur un horaire adapté au public familial et aux centres de loisirs. Il est rappelé que l'ADRC n'intervient pas sur le secteur des dispositifs scolaires d'éducation à l'image.
- Adresser la demande de réservation du film et de l'atelier auprès de l'ADRC au minium un mois avant la tenue effective de l'atelier.
- Respecter les dates et conditions de programmation confirmées par l'ADRC.
- Communiquer sa programmation à l'ADRC (jour + horaire) par e-mail.
- Communiquer à l'ADRC les résultats de l'action, quantitatifs (détails des entrées des séances) et qualitatifs (photos, revue de presse).

Engagements liés à l'accueil de l'intervenant Il est demandé à chaque salle :

- De contacter préalablement le/la conférencier(e) de l'atelier et de l'accueillir à son arrivée (gare, aéroport...) et l'accompagner sur les lieux de l'atelier.
- De prendre en charge les repas et l'hébergement de l'intervenant (en hôtel ou chambre d'hôte).
- De mettre à disposition le matériel non transportable nécessaire à la réalisation de l'atelier.
- De respecter la fiche technique fournie.
- D'effectuer en amont un test de projection des extraits envoyés préalablement par La Cinémathèque française par internet.

Engagements liés à la communication de l'événement La salle s'engage à :

- Faire figurer l'opération en apposant les logos des partenaires (ADRC, La Cinémathèque française, Carlotta Films) sur tous les supports de communication du cinéma.
- Utiliser les affiches et photos du film à commander directement auprès de Carlotta Films.
- Mettre en œuvre une communication adéquate en direction du public et faire la promotion de la séance auprès des partenaires de la salle
- Envoyer les informations relatives à l'action aux médias (presse régionale, sites web, réseaux sociaux ...).

LES CONDITIONS DE LOCATION DU FILM

La/les projection(s) donne(nt) lieu à une déclaration des recettes selon la procédure commerciale habituelle (billetterie CNC). Le film ne fait pas l'objet de minimum garanti (partage des recettes à hauteur de 50 %). Il est demandé à la salle d'organiser, au minimum, une séance en accompagnement de l'animation.

La mise à disposition du DCP sera effectuée par l'ADRC aux conditions habituelles (transport à la charge de la salle). Un envoi dématérialisé via la plateforme Cinego est également proposé. Dans ce cas, l'ADRC pourra prendre en charge le coût d'envoi dématérialisé

PRISE EN CHARGE

- L'ADRC pourra prendre en charge le coût d'un atelier par salle.
- Il est possible pour les salles de proposer d'autres occurrences de l'atelier consécutives à la première date. Dans le cas d'une seule date supplémentaire, l'atelier sera facturé à la salle 260 € TTC par la Cinémathèque française. Au-delà, les ateliers supplémentaires seront facturés chacun à hauteur de 200 € TTC. Dans tous les cas, il sera nécessaire que la salle communique à la Cinémathèque ses données comptables pour l'établissement du devis et la facturation. Un bon pour accord du devis sera transmis par la salle à la Cinémathèque, avant que l'atelier n'ait lieu. Ce bon pour accord confirme la réservation qui est due dans les 9 jours précédant l'intervention.
- Dans le cas d'une circulation de l'atelier initiée par une association régionale, la prise en charge et les coûts doivent faire l'objet d'un accord entre l'ADRC et l'association régionale.
- L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de le/la conférencier(e) sur présentation d'une estimation préalable et des iustificatifs de paiement.

TARIF

La salle reste responsable de la politique tarifaire pratiquée pour cette/ces séance(s).

MATERIEL

Le matériel suivant sera mis à disposition des salles participantes :

- une fiche technique pour accueillir le projet
- DVD comprenant les extraits des films diffusés au cours de l'atelier
- un communiqué de presse

CONTACTS

Rodolphe Lerambert: r.lerambert@adrc-asso.org

Anne Rioche: a.rioche@adrc-asso.org

Tél: 01 56 89 20 30